



COTB1BA

2024 - 2025

COTB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Réaliser un bachelier en information et communication dans un **programme trilingue français-anglais-néerlandais** constitue un atout dans une société toujours plus ouverte sur le monde. Ce programme trilingue est unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone. Il est proposé sur le site **Saint-Louis - Bruxelles**.

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont les informations, les médias, les technologies numériques et les relations sociales dans notre société évoluent ? Le bachelier en information et communication sur le site Saint-Louis - Bruxelles vous propose une formation universitaire de premier cycle qui vous prépare de façon optimale à la poursuite d'un master

une production destinée, au moins potentiellement, à des acteurs-trices extérieur-es à l'université. Enfin, le programme initie, tant sur un mode réflexif que pratique, aux principes de l'écriture journalistique et de la communication multimédia. Les étudiant-es de bachelier reçoivent par ailleurs un enseignement linguistique de qualité.

Dans le programme trilingue français-anglais-néerlandais

Deux unités d'enseignement sont enseignées en anglais et deux unités d'enseignement sont enseignées en néerlandais pour chaque bloc annuel standardisé. Les enseignements sont généralement donnés par des membres du corps enseignant dont l'anglais ou le néerlandais est la langue maternelle ou qui ont suivi tout ou partie de leur cursus universitaire en langue anglaise ou néerlandaise.

- En première année : [Analyse van de media-instellingen](#), [Sociologie](#) (néerl), [Political Science](#), [Geopolitics](#).
- En deuxième année: [Intercultural communication](#), [Mediarecht](#), [Economie 1](#) (néerl), [Economics 2](#) (anglais).
- En troisième année : [Corporate Communication and Public relations](#), [International Communications](#), [Media en Politiek](#), [Marketing](#) (néerl).

De plus, les étudiant-es continuent à se perfectionner en suivant des cours d'anglais et de néerlandais en 1^{ère}, 2^e et 3^e année.

Ces unités d'enseignement de langues sont axées sur l'acquisition progressive de compétences permettant de faire face à diverses situations, notamment dans le contexte de l'information et de la communication. Données dans des groupes de taille limitée, elles visent une démarche active basée sur la réalisation de multiples exercices de compréhension à l'audition et d'expression orale.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2^e quadrimestre du 3^e bloc, poursuivre un [séjour Erasmus ou assimilé](#), au sein d'une des universités dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français et avec lesquelles la Faculté a établi une convention. Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

COTB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier trilingue français-anglais-néerlandais en information et communication est un programme de 1er cycle (bachelier dit de « transition »), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe en trois blocs annuels de 60#crédits. Il prépare à plusieurs formations universitaires de 2e cycle (programmes de master) dans le domaine de l'information et de la communication.

La formation de bachelier affiche une forte composante d'interdisciplinarité, spécialement dans le premier bloc qui, sur le site de Saint-Louis Bruxelles, est commun aux étudiant-es en information et communication, sciences politiques, et sociologie et anthropologie (le programme de bloc 1 inclut notamment deux unités d'enseignement de chaque discipline). Ce premier bloc commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au bloc 2 vers une des deux autres filières sans avoir d'unités d'enseignement#à rattraper.

La spécialisation en information et communication se fait de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans le programme de bachelier, grâce à des unités d'enseignement de la discipline de plus en plus nombreuses et spécialisées. Par ailleurs, une formation méthodologique (travail universitaire, recherche documentaire et démarche scientifique) est proposée tout au long du bachelier.

COTB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BPOLS1320	Media en politiek 🇺🇵	Dave Sinardet	NO [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
○ BMHFR1232	Français : pratique de la communication orale et écrite	Manon Delcour Olivier Hambursin Samuel Janssen	FR [q1] [0h+45h] [5 Crédits] 🌐		X	

⌘ L'étudiant-e peut inscrire à son programme de bloc 3 les UE "Socio-histoire des médias" et/ou "Espace public, connaissance et médias" ou les remplacer en tout ou pour partie, par des UE optionnelles (à crédits constants).

⌘ BCOMU1212	Socio-histoire des médias 🇺🇵	Geoffroy Patriarche	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⌘ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias 🇺🇵	Marie Dufrasne	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ BSOCA1210	Sociologie de la culture 🇯🇵	Jean-Pierre Delchambre	DS [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			x

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ BECGE1214	Management humain	Laurianne Terlinden	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐			X
⌘ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1292	"English II" a comme prérequis BANGL1192
	• BANGL1192 - Anglais I
BANGL1392	"English III" a comme prérequis BANGL1292
	• BANGL1292 - Anglais II
BCOMU1211	"Corporate communication and public relations " a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1212	"Social-history of media" a comme prérequis BPOLS1115
	• BPOLS1115 - Analyse van de media-instellingen
BCOMU1213	"Intercultural communication" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1250	"Media reception and media use" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1310	"Semiotics" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1313	"International communications" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1316	"Issues and practices of journalism" a comme prérequis BPOLS1115
	• BPOLS1115 - Analyse van de media-instellingen
BCOMU1317	"Public space, knowledge and media" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BCOMU1318	"Multimedia communication and Web technologies" a comme prérequis BCOMU1310
	• BCOMU1310 - Sémiotique
BDRNL1270	"Media Law" a comme prérequis BESPO1176
	• BESPO1176 - Droit
BECGE1321	"Organisational studies " a comme prérequis BESPO1161
	• BESPO1161 - Sociologie
BECGE1326	"Humans and organization" a comme prérequis BESPO1161
	• BESPO1161 - Sociologie
BHDPO1312	"International relations analysis" a comme prérequis BESPO1165
	• BESPO1165 - Political Science
BHDPO1315	"EU politics" a comme prérequis BESPO1165
	• BESPO1165 - Political Science
BHDPO1316	"Transformations and urban politics" a comme prérequis BESPO1161
	• BESPO1161 - Sociologie
BHDPO1317	"Political parties and lobby groups " a comme prérequis BESPO1165
	• BESPO1165 - Political Science
BMHCl000	"Organisational Communication in a Multicultural Context" a comme prérequis BPOLS1110
	• BPOLS1110 - Information et communication
BNEER1282	"Dutch II" a comme prérequis BNEER1183
	• BNEER1183 - Néerlandais I

- BNEER1382** "Dutch III" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - Néerlandais II
- BPOLS1233** "Quantitative methods II: statistics" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1252** "Anthropology: special topics" a comme prérequis BESPO1161 OR BPOLS1111
- BESPO1161 - Sociologie
 - BPOLS1111 - Anthropologie
- BPOLS1320** "Media and politics" a comme prérequis BESPO1165 OR BPOLS1110
- BESPO1165 - Political Science
 - BPOLS1110 - Information et communication
- BPOLS1321** "Society and Environment" a comme prérequis BESPO1161 OR BESPO1165
- BESPO1161 - Sociologie
 - BESPO1165 - Political Science
- BPOLS1330** "Quantitative methods I: data production" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
- BPOLS1331** "Quantitative methods III: data analysis" a comme prérequis BPOLS1233 AND BPOLS1330
- BPOLS1233 - Méthodes quantitatives II: Statistique
 - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
- BPOLS1352** "Multidisciplinary workshop" a comme prérequis BPOLS1231 AND BPOLS1330 AND BSOCA1330
- BPOLS1231 - Démarche et méthodes en sciences sociales
 - BPOLS1330 - Méthodes quantitatives I: Production des données
 - BSOCA1330 - Méthodes de terrain: Observation et entretiens
- BSOCA1210** "Sociology of culture"

BSPOL1316 "The European Political System " a comme prérequis BESPO1165

- BESPO1165 - [Political Science](#)

BSPOL1322 "Public Policy Analysis" a comme prérequis BESPO1165 OR BESPO1161

- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1161 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement de l'UCLouvain,

○ BESPO1164	Geopolitics	Jeroen Joly	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
-------------	-------------	-------------	---------------------------------

o Informatique et méthodes

○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufrasne	FR [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits]
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée) Nicolas Marquis	FR [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]

o Langues

○ BANGL1192	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	EN [q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits]
○ BNEER1183	Néerlandais I	Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)	NE [q1+q2] [0h +30h] [5 Crédits]

COTB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :**o Information et communication**

○ BCOMU1310	Sémiotique ■	Anne-Sophie Collard	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1250	Usage et réception des médias ■	Geoffroy Patriarche	FR [q1] [30h +14h] [5 Crédits] 🌐
○ BCOMU1213	Intercultural communication ■	Greet De Baets	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BMHFR1232	Français : pratique de la communication orale et écrite	Manon Delcour Olivier Hambursin Samuel Janssen	FR [q1] [0h +45h] [5 Crédits] 🌐

o Droit

○ BDRNL1270	Mediarecht ■	Sari Depreeuw	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--------------	---------------	-----------------------------------

o Économie et gestion

○ BESPO1173A	Economie I	Tom Truyts	NL [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1127	Economics II	Hélène Latzer	FR [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

o Informatique et méthodes

○ BSOCA1330	Méthodes de terrain: Observation et entretiens ■	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1330	Méthodes quantitatives I: Production des données ■	Nathan Gurnet (supplée Nicolas Marquis)	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1233	Méthodes quantitatives II: Statistique ■	Nathan Gurnet	FR [q2] [30h +22.5h] [5 Crédits] 🌐

o Langues

○ BANGL1292	Angl.455338 65.991997 0 64.991997 11.338 1 11.338 h W n 1 G [] 0 d 22.676001 w -1 0 m 65.991997 0 S Q q 6 0 0 -6 0 9.455 cm /lm3 Do Q BT		
-------------	--	--	--

● BNEER1282	Néerlandais II 🇳🇱	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------	--	--

o Atelier pluridisciplinaire

<p>o BPOLS1352</p>	<p>Ateliers</p>	<p>Benjamin Denis Marie Dufrasne Sophie Jacquot Emmanuelle Lenel Renaud Maes (supplée Abraham Franssen) Youri Vertongen</p>	<p>[q1+q2] [30h] [5 Crédits]</p>
--------------------	-----------------	---	--

o Langues

o Choix d'une UE parmi :

<p>o BANGL1392</p>	<p>Anglais III</p>
--------------------	--------------------

☒ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

☒ BECGE1321	Théorie des organisations 🇺🇸	Karine Dejean	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BECGE1326	Mens en organisatie 🇺🇸	Ludo Struyven	NL [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

☒ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

☒ BHDPO1312	Analyse des relations internationales 🇺🇸	Emmanuel Klimis (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSPOL1312	International relations 🇺🇸	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

☒ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

☒ BECGE1328	Management and strategy	Frank Janssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BECGE1320	Management et stratégie	Isabelle Callens Pierre Hermant	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BPOLS1252	Questions spéciales d'anthropologie 🇺🇸	Jean-Pierre Delchambre	FR [q2] [30h +12h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSOCA1310	Sociologie de l'action collective 🇺🇸	Abraham Franssen Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BSOCA1315	Analyses et théories du pouvoir 🇺🇸	Benedikte Zitouni	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
☒ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt 🇺🇸	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BSPOL1210	Sociologie politique 🇺🇵	Yannick Vanderborght	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BSPOL1211	Politieke sociologie 🇺🇵	Johan Wets	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BECGE1214	Management humain	Laurianne Terlinden	EN [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⊗ BPOLS1321	Society and Environment 🇺🇵	Benedikte Zitouni	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BSOCA1314	Milieu en samenleving 🇺🇵	Benedikte Zitouni	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BMHCI1000	Organisational Communication in a Multicultural Context 🇺🇵	Thomas Jacobs	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ BDURA1000	Défis et enjeux environnementaux	Christine Frison	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

COTB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis a souhaité mettre en place des pratiques d'enseignement actif qui favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme en Information et communication est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'une groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-euses enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation. Des enseignant-es utilisent également les technologies numériques afin de favoriser l'interactivité avec les étudiant-es dans le cadre des cours ex cathedra en grand auditorium. Tous ces dispositifs sont mis en place dès le premier quadrimestre du bloc 1, ce qui permet aux étudiant-es de s'acclimater plus aisément aux études universitaires et de « prendre le train » à une allure raisonnable.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le site Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités de soutien ou de remédiation, et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les évaluations s'effectuent généralement sous la forme d'un examen. Pour les séminaires, elles prennent en compte les résultats obtenus aux travaux réalisés durant l'année. Les examens sont écrits (pour les cours en grand auditorium) ou oraux. Ils portent non seulement sur la connaissance de la matière mais également sur la capacité de l'étudiant-e à se l'approprier et à l'appliquer à des objets non vus au cours.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique: en janvier, en juin et en août-septembre. Au 1er bloc annuel standardisé, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés jusqu'à deux fois: en juin et en septembre.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange Erasmus

Le site Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Communauté française. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrits à titre principal à l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles. En échange, des étudiant-es des universités partenaires peuvent également venir suivre une partie de leur programme de bachelier dans notre université.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es du site Saint-Louis - Bruxelles :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors Europe**, sur base d'accords bilatéraux

Les étudiant-es en information et communication peuvent participer à un séjour Erasmus au second quadrimestre du 3e bloc annuel standardisé. En savoir plus sur les [destinations](#) proposées.

Le programme suivi durant ce séjour équivaut à environ 30 crédits. La réalisation d'un séjour Erasmus au cours de votre troisième année de bachelier n'empêche pas la réalisation d'un autre séjour au cours de votre master.

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidats et candidates à ces bourses sont sélectionnés sur la base de leur résultat et de leur motivation.

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en information et communication donne un accès direct aux masters suivants :

- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[120\] en sciences et technologies de l'information et de la communication](#)
- [Master \[120\] en stratégie de la communication et culture numérique \(horaire décalé\)](#) (master conjoint ISFSC - UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles, horaire décalé)

